

**Formulaire de demande de don au titre du Fonds sur la pêche
pour la réalisation d'un projet – Catégorie 1**

Renseignements sur le projet	
1. Titre du projet	<i>Indiquer le titre du projet</i>
Le titre du projet est : Evaluation des besoins pour la mise en œuvre de l'Accord sur les subventions à la pêche.	
2. Résumé du projet	<i>Donner une breve description du projet</i>
Ce projet de Catégorie 1 identifiera les besoins et défis de mise en œuvre de l'Union des Comores au regard de l'Accord sur les subventions à la pêche (ASP), et élaborera un plan pour y répondre. Le projet consistera à faire l'inventaire des mesures existantes pertinentes pour les obligations de l'Accord, à réaliser une analyse des lacunes pour mettre en évidence les besoins et les défis, à préparer un plan de projet de mise en œuvre et à préparer une demande de financement de Catégorie 2 pour soutenir l'exécution du plan de projet de mise en œuvre à une date ultérieure. Le projet constitue une première étape vers une mise en œuvre complète et continue de l'ASP aux Comores, en vue d'assurer une conformité complète et continue grâce au projet de mise en œuvre subséquent.	
3. Objectifs	<i>Indiquer clairement ce que le projet vise à accomplir</i>
Les objectifs du projet sont :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner les régimes de subventions au sein du secteur de la pêche aux Comores afin de déterminer l'impact des subventions et d'établir et/ou de formaliser des procédures pour leur obtention ; 2. Identifier des lacunes et faiblesses spécifiques en matière de données et de gouvernance pertinentes pour la mise en œuvre des disciplines de l'ASP, en particulier concernant la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ; 3. Élaborer un plan d'action priorisé et une estimation budgétaire pour traiter les lacunes identifiées, qui servira de base à une future proposition de financement de Catégorie 2 ; 4. Préparation d'une demande de financement de Catégorie 2 afin de soutenir l'exécution du plan de projet de mise en œuvre. 	
4. Contexte	<i>Résumer le contexte du projet et indiquer en quoi ses objectifs spécifiques se rapportent à la mise en œuvre des disciplines de l'Accord sur les subventions à la pêche</i>

L'Union des Comores est un État insulaire de l'océan Indien, composé de quatre îles principales : Grande Comore, Anjouan, Mohéli et Mayotte. La population est estimée à environ 850 000 habitants en 2024, avec un PIB par habitant d'environ 1 530 USD. La zone économique exclusive (ZEE) des Comores couvre environ 160 000 km² et le pays possède un littoral d'environ 427 km. Cela confère des ressources marines importantes, en particulier les thons et espèces apparentées. Le rendement durable potentiel est estimé à 33 000 tonnes par an, mais la production halieutique nationale reste dominée par la pêche artisanale. La pêche contribue en moyenne à 11-12 % du PIB entre 2018 et 2024. La pêche joue ainsi un rôle vital dans la sécurité alimentaire et l'emploi.

La gestion des pêches aux Comores est supervisée par la Direction Générale des Ressources Halieutiques, qui présente des vulnérabilités en matière de ressources humaines, ainsi que de moyens financiers et logistiques. Malgré des efforts récents pour renforcer la gouvernance, la collectes et l'analyse de données complètes et à jour sur les captures, l'effort de pêche et l'activité de la flotte restent limitées. Le suivi des pêches industrielles repose principalement sur les déclarations de capture, mais l'exploitation des données des journaux de bord est encore en cours de développement.

Enfin, l'adhésion récente des Comores à l'OMC ouvre de nouvelles perspectives pour la valorisation durable des ressources halieutiques.

5. Résultats escomptés	<i>Indiquer clairement les résultats auxquels doit aboutir le projet</i>
-------------------------------	--------------------------------------------------------------------------

Nous prévoyons de parvenir à :

- Une compréhension claire de la situation actuelle aux Comores au regard des obligations de l'ASP, ainsi que des lacunes et défis de mise en œuvre qui devront être comblés pour parvenir à une conformité complète et continue ; et
- Un plan d'action spécifique (et une proposition de financement) apte à traiter les lacunes et défis de mise en œuvre identifiés.

Entités de mise en œuvre	
---------------------------------	--

6. Entité de mise en œuvre	<i>Nom de la (des) organisation(s) chargée(s) de mettre en œuvre le projet</i>
-----------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------

L'entité de mise en œuvre est : Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat, à travers la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH).

7. Coordonnées	<i>Indiquer le nom complet, l'adresse électronique et les coordonnées du point focal responsable du projet</i>
-----------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

a) Responsable administratif du Ministère :

Youssouf Ali

Directeur Général Adjoint (DGRH)

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat, Moroni, Ex-CEFADER, Mdé, UNION DES COMORES.

yousmed69@yahoo.fr

(+269) 3611445

b) Responsable technique de mise en œuvre

Azali Houda,
Point Focal National OMC
Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH), Moroni, Hamramba, BP : 41,
Moroni, Grande-Comore, Union des Comores,
(+269) 3337330
azalihouda@gmail.com

8. Partenariats

Décrire les partenariats et collaborations avec des organisations envisagés à l'appui de la mise en œuvre du projet financé par ce don ou les programmes plus vastes englobant le projet, et indiquer en quoi ils contribueront à la réalisation des objectifs du projet

Nous disposons des partenariats suivants : la Banque mondiale, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Union européenne et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale.

Renseignements sur le budget

9. Montant total du don pour la réalisation du projet

Indiquer le montant total du don demandé au titre du Fonds sur la pêche pour la réalisation du projet

Le montant total du don demandé au Fonds sur la pêche pour la réalisation du projet est de : 50 000 USD

Principaux éléments de mise en œuvre

10. Suivi et évaluation

Décrire les arrangements de suivi et d'évaluation prévus pour le projet conformément au cadre logique et au cadre d'établissement de rapports prévus par le Fonds sur la pêche

Le cadre de suivi et d'évaluation de ce projet est conçu pour s'aligner sur le cadre logique du Fonds sur la pêche de l'OMC, tout en reconnaissant qu'un projet d'évaluation des besoins de Catégorie 1 constitue une étape intermédiaire vers la mise en œuvre de l'ASP, avec des résultats mais un impact immédiat limité concernant les effets. L'approche de suivi et d'évaluation met donc l'accent sur la rapidité et la qualité des résultats requis, tout en conservant une démarche simple et transparente afin d'assurer la responsabilité de tous les participants.

Conformément au cadre logique, le dispositif de suivi et d'évaluation comprendra :

- Une évaluation globale : le Ministre soumet un rapport de fin de projet dans le mois suivant l'achèvement.
- Un mandat clair pour le consultant retenu et des calendriers spécifiques pour la transmission au regard du mandat. Indicateurs¹ : i) date d'achèvement ; ii) transmission dans les délais (Oui/Non ; motifs de retard le cas échéant) ; iii) qualité conforme au mandat (satisfaisant/insatisfaisant).
- Les résultats du projet : meilleure compréhension des lacunes de mise en œuvre de l'ASP et des prochaines étapes. Indicateurs : i) clarté sur les lacunes ; ii) clarté

¹ Chaque élément requis achevé dans les délais et au niveau de qualité requis.

sur le séquençage/prochaines étapes ; iii) voie(s) de financement envisagée(s) : autofinancement, financement de Catégorie 2, cofinancement ou financement externe ; iv) typologie des lacunes consignées (législatives, compétences, données/systèmes, infrastructures, collecte de données, politiques).

Les dispositions de suivi et d'évaluation, conformément à l'objectif de gestion et d'apprentissage du Fonds sur la pêche de l'OMC, mettront en évidence les enseignements tirés de chaque étape du programme et le plan futur du Ministre, ainsi que l'amélioration continue des opérations Fonds. Conformément au cadre logique du Fonds, le rapport de fin de projet recueillera également les retours des parties prenantes ainsi que les enseignements tirés, y compris la participation des femmes et de la pêche à petite échelle lorsque pertinent. Toutes les données de suivi et d'évaluation seront compilées et soumises par le Ministre au moyen du modèle de rapport officiel fourni par le Secrétariat du Fonds.

11. Communication et sensibilisation

Indiquer comment votre organisation communiquera sur le projet et le soutien apporté par le Fonds sur la pêche; indiquer comment les résultats du projet seront mis à disposition et diffusés

Les Comores utiliseront les outils de communication qui seront utilisés pour communiquer sur le projet et le soutien du Fonds sur la pêche :

- Sites Webs officiels du gouvernement
- Site Web MAPA
- Site Web DGRH